

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 46

N°142

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 OCTOBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Sozig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN	Monsieur Pierre SACK
Madame Nadege NIFEUR	Monsieur Marc GUERRIEN
Madame Sandrine DESIR	Madame Karine FRANCLET
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Madame Maryse EMEL	Monsieur Miguel MONTEIRO
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Christiane DESCAMPS	Monsieur Alain DESCAMPS

Secrétaire de séance : Ling LENZI

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Achats et
Commande Publique/Commande Publique

OBJET : Délégation de service public relative à la construction de la halle couverte et à la gestion du marché du Centre-Ville. Approbation du projet d'avenant n°4 et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-17 et L.2122-18, L.2122-21 et L.2122-23 ;

Vu la délibération du 6 mai 1998 approuvant la convention relative à la construction de la halle couverte et à la gestion du marché du Centre-Ville;

Vu le Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;

Vu la convention ;

Vu le projet d'avenant n°4 ;

Vu le budget communal ;

Considérant que le périmètre de la délégation de service public a dû être modifié eu égard aux travaux de prolongement de la ligne 12 du métro ;

Considérant que pour le maintien de l'utilisation des 1600 mètres linéaires initialement prévues au contrat, il a été prévu l'usage à titre provisoire du passage Henri Alleg ;

Considérant que la zone d'aménagement concertée du Centre Moutier est en cours de réalisation d'un programme de logements, de maisons d'artistes et de locaux commerciaux en lieu et place du passage Henri Alleg ;

Considérant que cette situation entraîne des contraintes liées aux difficultés d'organisation du déballage et du remballage des marchandises ainsi que du stationnement des circulations des camions des commerçants ;

Considérant dans ce cadre que l'aménageur ne peut supporter davantage de retard sans occasionner un déficit d'opération pour la rentrée 2020 ;

Considérant que l'aménagement du passage Henri Alleg devra ainsi être supprimé ;

Considérant que le contrat prévoit que l'emplacement du marché pourra faire l'objet d'adaptations ;

Considérant que ce contexte amène à réduire d'un commun accord avec le délégataire MANDON une réduction de 200 mètres linéaires du périmètre contractuel de la délégation de service public ;

Considérant que la réduction de 200 mètres linéaires aura une répercussion sur les recettes contractuelles ;

Considérant qu'il convient par conséquent de réduire le montant de la redevance jusqu'au 31 décembre 2020 à hauteur de 12.5 % ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'avenant n°4 relatif à la délégation de service public pour l'exploitation des marchés du centre.

AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant n°4 avec le délégataire et tout document y afférent.

Le Maire,

Karine FRANCLET



Reçu en Préfecture le : 23/10/20
Affiché/publié le : 23/10/20
Notifié le :
Certifié exécutoire le : 23/10/20

